



## Déclaration liminaire UNSA Éducation 85

CSA D Lundi 30 mars 2026

Madame la Directrice académique,

Mesdames, Messieurs,

Dans un premier temps, l'UNSA Éducation souhaite replacer cette carte scolaire dans son contexte national. Avec 1891 suppressions de postes dans le premier degré au niveau national et 35 suppressions pour le seul département de la Vendée, nous sommes face à une réduction particulièrement importante des moyens. Dans un budget contraint par la dette, le gouvernement a fait le choix de diminuer fortement les moyens alloués à l'Éducation nationale, alors même que les besoins restent importants dans les écoles. Ce choix envoie un signal très négatif à la profession. Il apparaît peu encourageant dans un contexte de crise d'attractivité et renforce le sentiment d'un désengagement de l'État vis-à-vis de l'École publique.

Sur le plan de la méthode, nous souhaitons exprimer de fortes inquiétudes. Le vote tardif du budget national a eu un impact direct sur l'organisation de la carte scolaire, repoussée après les élections municipales. Cette situation a conduit à la suppression de la phase 2 et à la mise en place d'une seule phase, insuffisante pour corriger les éventuelles erreurs. Les ajustements ne pourront intervenir qu'en septembre, mais pour les collègues concernés par une fermeture de classe, les conséquences seront déjà bien réelles, avec la perte de leur poste. Par ailleurs, il nous est indiqué que les prévisions de novembre seraient les plus proches de la réalité de septembre. Pourtant, des ajustements ont été réalisés en mars pour certaines écoles, mais pas pour toutes. Cette situation donne le sentiment que les décisions reposent sur un mélange de données, entre chiffres de novembre et réajustements partiels, ce qui crée un sentiment d'iniquité entre les écoles. Le besoin de transparence est fortement exprimé par les collègues. Nous pointons également un dialogue social insuffisant, avec des documents transmis très tardivement, permettant un travail restreint d'analyse et d'échanges avec les équipes. Nous craignons que certaines situations actualisées ne soient pas prises en compte. Enfin, la question des Toutes Petites Sections doit être pleinement intégrée. Les TPS sont bien présentes dans nos écoles, y compris avec des arrivées importantes en janvier. Le choix de ne prendre en compte que les TPS présents à la rentrée interroge. Les seuils infra ont du sens et doivent être appliqués. Une classe déjà chargée ne peut accueillir des élèves de TPS dans de bonnes conditions, et les directions pourraient être contraintes de refuser des inscriptions, ce qui poserait de réelles difficultés avec les familles.

Sur le terrain, les conséquences de ces choix sont concrètes. Les fermetures de classes entraînent mécaniquement une augmentation des classes à multi-niveaux, plus complexes à gérer. Cette réalité est d'autant plus marquée que les équipes font face à une augmentation des

élèves à besoins éducatifs particuliers, comme cela est régulièrement signalé dans les fiches RSST. Dans ce contexte, il est difficile de concevoir une inclusion de qualité avec des moyens en baisse. Il est également indispensable de prendre en compte les spécificités territoriales, notamment en milieu rural, dans les secteurs soumis à une forte concurrence avec l'enseignement privé, ou encore dans les zones où les indices de position sociale sont plus faibles.

Ces décisions ont également un impact direct sur les conditions de travail et l'attractivité du métier. La dégradation possible des conditions d'exercice, avec des classes plus chargées, aura nécessairement des conséquences sur les conditions d'apprentissage des élèves. Cela renvoie une image dégradée du métier, perçu comme de plus en plus difficile, et ne favorise pas les vocations. La crise d'attractivité s'en trouve aggravée. Par ailleurs, de nombreux collègues vont être contraints de participer à un mouvement intra déjà très contraint, dans lequel il devient de plus en plus difficile d'obtenir un poste conforme à ses attentes. Les fermetures de classes entraînent également des pertes de décharge pour les directrices et directeurs d'école, alors même que leurs missions ne cessent de s'alourdir, en contradiction avec les discours de valorisation de cette fonction. Plus largement, les écoles ont besoin de moyens humains supplémentaires : enseignants remplaçants, maîtres supplémentaires, services civiques, AESH, AED. Ces moyens sont indispensables pour prévenir et gérer les tensions et accompagner les élèves.

Enfin, l'UNSA Éducation tient à rappeler ses propositions pour améliorer le fonctionnement de la carte scolaire. Nous défendons une prise en compte qualitative des situations, et non une approche uniquement comptable. Les réalités du terrain doivent être pleinement intégrées aux décisions. Nous portons également la nécessité d'une vision pluriannuelle de la carte scolaire, permettant d'anticiper plutôt que de subir. La baisse démographique doit être une opportunité pour améliorer les conditions d'enseignement, notamment par une réduction des effectifs par classe. Nous demandons un renforcement des moyens de remplacement, un soutien aux dispositifs d'aide comme les RASED ou la médecine scolaire, ainsi qu'une inclusion accompagnée de moyens adaptés. Enfin, la transparence dans les critères de décision est une attente forte des collègues et une condition essentielle pour restaurer la confiance.

L'École ne peut être une variable d'ajustement budgétaire, car elle est le socle de notre avenir collectif.

Je vous remercie de votre attention.

Les délégués de l'UNSA Éducation de Vendée